



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 décembre 2022

Délibération n° 11

Date de convocation
02.12.2022

Date d'affichage
07.12.2022

**Nombre de
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 25

votants : 34

Objet : Convention de partenariat dans le cadre de la table ronde « Valeur de la République, valeurs familiales : questions de transmissions aux jeunes générations » du 08 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze décembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme C. LAFONT – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUÏ – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – Mme H. KIRCALI – Mme KD. ILLMANN – M. G. PRILLEUX – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – Mme A. ADJELI – M. D. ROUSSAUX.

Absents représentés

M. J. SAMINGO par M. B. ZAOUÏ – Mme LA. MOLLARD-CADIX par M. G. GEOFFROY – Mme M. LAFFORGUE par M. F. BOURDEAU – M. G. ALAPETITE par Mme F. SAVY – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND par Mme M. GEORGET – M. C. YOUNBI NGAMO par M. C. GHIS – M. J. RANQUE par M. C. DELPUECH – Mme C. VIVIAN par M. E. ALAMAMY – M. P. PELLOUX par M. D. ROUSSAUX.

Absente

Mme A. MEJIAS

Madame Marie-Martine SALLES a été élue secrétaire de séance.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121 - 29 ,

VU l'avis de la commission municipale Animation, Epanouissement Culturel et Sportif

CONSIDERANT la nécessité de faire approuver par le Conseil Municipal, la signature d'une convention de partenariat avec la boulangerie le FOURNIL de Combs-la-Ville dans le cadre de la table ronde « Valeur de la République, valeurs familiales : questions de transmissions aux jeunes générations » du 08 décembre 2022

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de signer une convention de partenariat avec le FOURNIL de Combs-la-Ville dans le cadre de la table ronde « Valeur de la République, valeurs familiales : questions de transmissions aux jeunes générations » du 08 décembre 2022

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toute pièce relative à cette décision,

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont, les membres présents, signé au registre. Pour copie conforme.

Combs-la-Ville, le 12 décembre 2022

Le Maire
Guy GEOFFROY



La secrétaire de séance
Marie-Martine SALLES

Pour : 34
Contre : -
Abstentions : -